



MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-01-001

Le six février deux mil vingt trois

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 11

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 4

Date de convocation : 31 janvier 2023

Date de mise à disposition du public :

Présents ou représentés : M. Guy DEMOLIS, M. Sébastien PACCARD, Mme Nathalie HENRY, M. Olivier CHAMOT, Mme Jocelyne BORNE, Mme Jocelyne YAKOVLEFF, Mme Sylvie LOUVEAU, M. Mickael BAF COP, Céline JEANNINGROS (procuration), M. Emmanuel TISSOT, Mme Karen DA COSTA

Absents ou excusés : Mme Sandrine BOCHET, M. Bernard SAILLANT, M. Christian LEOTY, M. Christophe BALMIER

Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT

Objet : Attribution d'une subvention à la cantine garderie de Menthonex-en-Bornes

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la cantine garderie de Menthonex-en-Bornes est une structure associative subventionnée par la mairie.

La trésorière de l'association dresse le bilan financier de l'association qui fait apparaître un manque de trésorerie pour pallier aux dépenses jusqu'au vote du budget primitif 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE** un avis favorable au versement de cette subvention.
- **DECIDE** d'accorder une subvention à l'association cantine garderie de 10.000 €.
- **PRECISE** que ces dépenses seront imputées au compte 6574 du budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré à Menthonex-en-Bornes, le six février deux mil vingt trois.

Le secrétaire de séance,
Olivier CHAMOT

*Certifié exécutoire le 7 février 2023
Compte tenu de sa télétransmission
en Sous-Préfecture le : 7 février 2023
Et de sa mise à disposition
du public le : 7 février 2023*

Le Maire,
Guy DEMOLIS

